

SantéPublique éditions

Le mardi 30 juillet 2013

URGENT ! ! !

Lettre ouverte à

Déposée par porteur

N/Réf : 13/004

- **Objet : Vacances trop courtes : Comment vous reposer ?**
Protection de la jeunesse : Tablettes wifi dans les écoles, nos enfants sont menacés !
Dossier « Téléphonie mobile » ; Le danger des antennes-relais ;
Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant dans deux écoles
Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants
Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?
Santé publique : les leçons de l'Histoire
Nucléaire : Fukushima, et après ?
NSA Leaks : Merci, M. Snowden ! Des révélations qui vont changer le monde.

À l'attention personnelle de

Madame Fleur PELLERIN

Ministre déléguée, chargée des PME,
de l'Innovation et de l'Économie numérique

139, rue de Bercy
750012 PARIS

Ministère de l'Économie, de l'Industrie
et de l'Emploi
Ministère du budget, des comptes publics
et de la réforme de l'État

30 JUL. 2013

DEWIS

Madame la Ministre,

Ne pensez-vous pas que la **science** devrait être au service du **progrès humain** ?

Alors que de **trop courtes vacances** vous sont imposées cet été, vous pouvez **mettre utilement à profit** les conséquences pratiques de mes **résultats d'investigations** scientifiques : voir l'article *Se reposer vraiment*, ci-joint.

Par ailleurs, et puisque *Gouverner, c'est prévoir*, il m'a semblé utile de vous transmettre d'autres **résultats, déterminants** dans des domaines multiples : **économique, sanitaire et social, judiciaire, militaire et Renseignement, énergie, éducation et enseignement supérieur, alimentation, logement, transports, culture.**

Vous ne manquerez donc pas de trouver, dans les publications jointes, matière à réflexion pour **éclairer votre action dans les domaines qui sont les vôtres**. C'est pourquoi, **dans votre intérêt**, il est hautement préférable que vous en preniez connaissance **personnellement**.

La **protection de la jeunesse** est l'un des buts du quinquennat de François Hollande, dont vous êtes un acteur majeur, de par votre fonction ministérielle. Permettez-moi d'attirer votre attention sur les **conséquences gravissimes** de la

décision, entérinée par la loi du 5 juin 2013 sur la refondation de l'école, de distribuer des **tablettes wifi à tous les écoliers**.

Les atteintes sont à prévoir au niveau du **cerveau** (diminution de l'attention et de la mémorisation), du **sommeil** (diminution de la mélatonine), de leur capacité future de **reproduction** (diminution du nombre d'ovocytes chez les filles, spermatogénèse bloquée chez les garçons), apparition prévisible de troubles liés à **l'électro-hypersensibilité** ainsi que de **cancers** tant chez les élèves que chez les professeurs, causés par la présence d'écrans d'ordinateur géants (TBI) dans toutes les salles de classe (voir l'article ci-joint *Le coût d'Etat des gadgets sans fil*, p. 1-21 et p. 38-47).

En effet, ces appareils émettent à la fois des **champs magnétiques de fréquences extrêmement basses** et des **radiofréquences** (incluant les **micro-ondes** du wifi), tous classés comme « **cancérogènes possibles pour les êtres humains** » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (voir le *Dossier « Téléphonie mobile »*, ci-joint).

S'agissant des effets des ondes, seuls peuvent encore croire que « *Pour l'instant, rien n'est prouvé* » ceux qui ignorent — ou feignent d'ignorer — que **quatre enfants sont morts de la même forme rarissime de cancer du cerveau**, le gliome du tronc cérébral (10 cas par an, au maximum, dans la France entière), après avoir fréquenté deux écoles surplombées par des antennes-relais (voir *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, ci-joint).

Or, en épidémiologie, le cancer chez l'enfant occupe une place spécifique car les enfants ne sont **pas exposés aux facteurs de risques des adultes** : tabagisme, alcoolisme, polluants professionnels, âge. Pourtant, **ces quatre cas ont été purement et simplement omis** par les rapports d'expertise (le plus récent est celui de l'Afsset du 15 octobre 2009).

Dès lors, la dangerosité des appareils émettant des micro-ondes (voir *Le danger des antennes-relais*, ci-joint), associée à la connaissance du mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants (Voir *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*, ci-joint), doivent nécessairement conduire les adultes que nous sommes à **réorienter bon nombre de choix technologiques** (tels que l'installation généralisée, à grands frais de la 4G ou des compteurs *Linky*), **et de choix de société** afin d'éviter, surtout pour vous qui occupez un poste **décisionnaire**, d'être un jour rattrapée par une « **affaire** » qui ne manquera pas de **nuire** à la fois à votre estime de soi, à votre tranquillité d'esprit et à **votre carrière politique**.

Il en va de même pour les **ampoules basse consommation**, que leur teneur en **mercure** place sur la liste des produits **interdits à compter de 2020** par la Convention de Minamata signée le 19 janvier 2013 par 140 États, dont la France. Les générations futures intoxiquées seront en droit de nous demander : « *Puisque* Lettre d'Annie Lobé à Fleur Pellerin, le 30 juillet 2013, page 2.

*vous saviez que c'était dangereux, pourquoi avez-vous attendu 7 ans ? » (Voir la vidéo sur le site www.santepublique-editions.fr, ainsi que le dossier : **Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?** et l'article **Le Coût d'État des gadgets sans fil**, p. 38-42, ci-joints).*

Madame la Ministre, nous qui sommes nées au siècle dernier, saurons-nous nous détacher de ses errements, dans lesquels nous semblons englués, pour permettre à notre cerveau d'embrasser une **vision prospective, non pas simplement à 15 ou 30 ans, mais à 100 ans ?** Que devrions-nous **retenir de l'Histoire** pour entrer de plain-pied dans le 21^{ème} siècle ? Serons-nous capables de préparer l'avenir avec l'audace et **l'altruisme que les générations futures méritent** au lieu de gérer péniblement et égoïstement le présent à l'aune du passé ? Vous trouverez des éléments de réponse et de comparaison dans les dossiers ci-joints : **Santé publique : les leçons de l'Histoire** et **Nucléaire : Fukushima, et après ?**

Restant à votre disposition pour toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter, ou pour vous rencontrer, et **dans l'attente de votre réponse**, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Annie Lobé,
Journaliste scientifique.

PJ :

- *Se reposer vraiment*
- *Le coût d'État des gadgets sans fil*, version du 16 juillet 2013
Suivi de *Réussir sa scolarité et ses examens*
Suivi de *Nouveau capitalisme ou nouvelle guerre ?*
Les sources sont consultables en ligne sur le site :
www.santepublique-editions.fr
- *Dossier « Téléphonie mobile »*
- *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
- *Le danger des antennes-relais*
- *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*
- *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*
- *Santé publique : les leçons de l'Histoire*
- *Nucléaire : Fukushima, et après ?*
- *Merci, M. Snowden !*